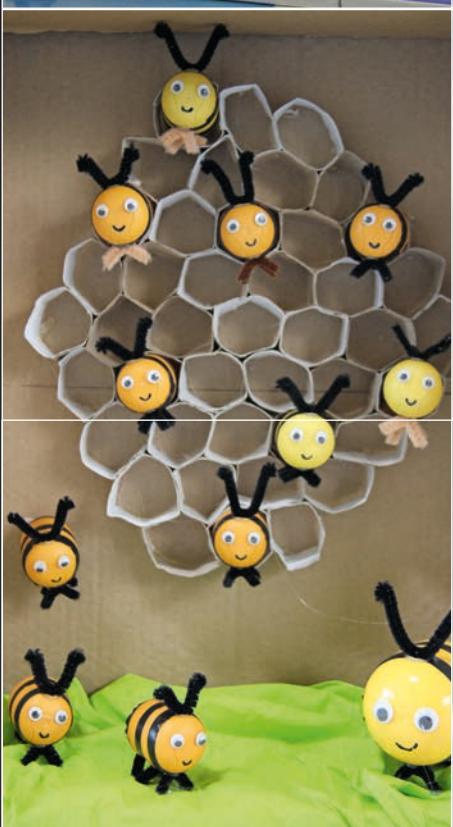


Le ROVE

Bulletin Municipal

Spécial Sports Loisirs Culture



Médiathèque municipale René Blanc



Saison

2017- 2018

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chère rovenaine, Cher rovenain,

Ce mois de septembre lance la nouvelle saison culturelle et sportive dans notre village. Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin les informations pratiques relatives aux activités municipales mais aussi associatives.

Depuis longtemps, le Rove est un village actif et dynamique. La municipalité propose aux rovenaines et aux rovenans un large choix d'activités au sein des différentes structures municipales : centre municipal d'animation sportive et de loisirs, école municipale de danse, école municipale de musique, atelier d'arts.

De plus, avec la quarantaine d'associations actives recensées sur la commune, le choix de trouver une activité s'élargit.

Chaque saison, ce sont pas moins de 2000 pratiquants recensés au sein des différentes activités !

La politique municipale en faveur du sport, de la culture et de la jeunesse reste l'une des priorités des élus de la majorité municipale. Avec mon adjoint délégué au sport et à la culture, Paul SABATINO, nous concentrons tous les efforts pour perdurer cette orientation municipale forte pour l'épanouissement de notre population.

Les moyens mis à la disposition par la municipalité tant sur le plan logistique et humain sont importants.

Les pratiquants disposent d'équipements modernes et adaptés aux besoins de leurs activités. Les associations peuvent aussi compter sur le soutien de la municipalité y compris en matière de subventions municipales.

Toutes les associations utilisatrices de salles/lieux municipaux doivent au préalable de chaque saison signer « la convention de mise à disposition des locaux ». Dans le cas contraire la municipalité se réserve le droit d'en interdire l'accès.

Rédaction : Mairie du Rove - Service communication. Directeur de la publication : Georges Rosso - Maire
Réalisation : Imprimerie C.C.I. écolabellisée Imprim'Vert - 04 91 03 18 30.



Designed by Harryarts / Freepik

La municipalité propose également tout au long de l'année une programmation culturelle variée soirée théâtre, représentation danse, spectacle musique, conférences, projections, débats, rencontre avec des auteurs...

Ce mois de septembre verra l'ouverture de la médiathèque René Blanc (voir en pages intérieures). Ce nouvel équipement vient enrichir notre offre culturelle et deviendra un lieu de vie incontournable de notre village.

Je tiens à féliciter toutes celles et ceux qui dans leur disciplines respectives mettent le village en mouvement et surtout les parents qui font le sacrifice de proposer à leur(s) enfant(s) la pratique suivie d'une activité culturelle et/ou sportive.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre-vous de continuer à vous épanouir et de faire que Le Rove reste un village dynamique.

Vivez une belle saison culturelle et sportive 2017/2018 au Rove !

Georges Rosso
Maire du Rove
Vice-Président de la Métropole
Aix-Marseille Provence
Chevalier de la légion d'Honneur

MAIRIE DU ROVE

4 rue Jacques Duclos 13740

Téléphone : 04 91 46 80 00 - Fax : 04 91 46 98 52 - E-mail : gymnase5@wanadoo.fr (service des sports)

BÂTIMENTS MUNICIPAUX CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS :

Centre Culturel « Nelson Mandela »

Boulevard de la Carrairade (en face de l'église)

- Ecole Municipale de Musique emmdurove@orange.fr
téléphone : 04 91 09 95 61
- Atelier d'arts

Médiathèque Municipale « René Blanc »

36, rue Jacques Duclos

téléphone : 09 67 54 74 81
mediatheque@le-rove.fr

Stade municipal de football

Rue Adrien Isnardon

Téléphone : 04 91 09 92 25

Bouleodrome municipal couvert « Gaby GIARETTI »

Impasse du Jeu de Boules

Complexe sportif « Blaise GOUIRAN »

Rue du stade

- Gymnase
- Salle d'Arts Martiaux
- Salles de danse et de gymnastique
- Parcours santé : 12 ateliers, qui peuvent vous aider à parfaire votre forme physique, sont à votre disposition en libre accès aux heures d'ouverture du complexe.
- Jeux de plein air enfants : réservés aux enfants de 3 à 12 ans ; l'accès aux jeux est placé sous l'entière responsabilité des parents.
- 2 courts de tennis et mur.

L'accès des lieux municipaux est interdit en dehors des heures d'ouverture affichées.

L'utilisation de ces lieux dans les créneaux horaires autorisés est sous la responsabilité des signataires de la convention.

SOMMAIRE

ACTIVITÉS MUNICIPALES CULTURE

- Ecole Municipale de Musique 4
- Ecole Municipale de Danse Classique et Jazz 5-6
- Médiathèque Municipale 7
- Atelier d'Arts Municipal Enfants - Adultes 7

SPORTS

- Baby sport 9
- Multi-activité 9
- Multi-sport 9 à 13 ans 9
- Badminton 9
- Ecole Municipale de Tennis 10-11

LOISIRS - JEUNESSE

- Accueil de loisirs municipal 12
- Journée UCPA 13
- Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (B.A.F.A) 13

RÈGLEMENT INTÉRIEUR AUX PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

- Extraits du règlement intérieur 14

ASSOCIATIONS CULTURELLES

- THEATRE AU ROVE 15
- ASSOCIATION ROVENAINE D'ASTRONOMIE 15
- LA CABRO D'OR 16
- LOUIS BERARD 16
- LE CHANT DES COLLINES 17
- LE CLUB PHOTO DU ROVE 17

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- ASSOCIATION ROVE OMNISPORTS 17-18
 - Section Karaté 17
 - Section Gymnastique entretien 18
- LE ROVE JUDO 18
- ASSOCIATION GYMNIQUE BODY FORM 18
- OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL 19
- CYCLO CLUB ROVENAIN 20
- OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET 20
- BOULE DANSANTE 20
- BOULE DU ROVE 21
- AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL DU ROVE 21
- COURIR AU ROVE 21
- ASSOCIATION ODYSSEE NATURE - Randonnée 22-23
- CLUB DE PLONGEE DU ROVE 22
 - Section natation 22
 - Section plongée 22
 - Section randonnée 23
- ROVE ZUMBA DANCE 23
- POMPON DANCE CREW 23
 - Hip Hop 23
- GYM « LE FLOW DU CORPS » 24
- GYM ACADEMIE LE ROVE 24

FICHE D'INSCRIPTION

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

tél : 04.91.09.95.61
emmdurove@orange.fr

Objectif :

Apprentissage des instruments et du chant à travers différentes approches stylistiques : Classique, Jazz, Blues, Rock, chansons, Musiques latines...

CLASSES PROPOSEES :

- **Classe de Piano** : 6 / 7 ans
- **Classe de Guitare** (acoustique) : 6 / 7 ans
- **Classe de Guitare de musiques actuelles** : 6 / 7 ans
- **Classe de Batterie** : 6 / 7 ans
- **Classe Chant** : 6 / 7 ans
- **Classe de Violon** : 6 / 7 ans

Posséder un instrument pour l'apprentissage de celui-ci est obligatoire (une location est envisageable pour la plupart des instruments y compris le piano.)

La progression des niveaux se fait par cycle de trois ans.

Les cours de l'Ecole de Musique sont ouverts exclusivement aux habitants du Rove.

Ils se pratiquent hebdomadairement sauf pendant les vacances scolaires.

Tous les cours d'instruments et de chant sont pratiqués individuellement et durent 30 minutes.

Ils sont accompagnés d'un cours collectif d'une heure de formation musicale obligatoire (**sauf cours d'adultes**).

Places limitées.

La priorité sera donnée aux enfants.

RENSEIGNEMENTS :

Tous les renseignements sur le fonctionnement de l'Ecole Municipale de Musique vous seront donnés par le Directeur lors des inscriptions qui se dérouleront :

À l'école municipale de musique Boulevard de la Carrairade (en face de l'église)

Les anciens élèves qui changent d'instrument, les anciens élèves qui s'inscrivent à un second instrument : seront considérés comme « nouveaux élèves » pour l'instrument choisi.

INSCRIPTIONS

• Lundi 4 septembre 2017

Anciens élèves enfants Classe de violon :
De 17H30 à 18H15
Anciens élèves enfants Classe de chant :
De 18H15 à 19H00
Anciens élèves enfants Classe de batterie :
De 19H00 à 19H45

• Mercredi 6 septembre 2017

Anciens élèves enfants Classe de guitare acoustique et guitare Musiques actuelles
De 16H30 à 18H30
Anciens élèves enfants Classe de piano
De 18H30 à 20H00

• Vendredi 8 septembre 2017

Nouveaux élèves enfants Classe de piano
De 16H30 à 18H30
Nouveaux élèves Classe de violon
De 18h30 à 19H15

• Lundi 11 septembre 2017

Nouveaux élèves enfants Classe de guitare acoustique et Classe de guitare Musiques actuelles
De 16H30 à 18H30
Nouveaux élèves enfants Classe de chant
De 18H30 à 19H15
Nouveaux élèves enfants Classe de batterie
De 19H15 à 20H00

• Mardi 12 septembre 2017

Anciens élèves adultes Tous instruments et chant
De 17H00 à 18H30
Nouveaux élèves adultes Tous instruments et chant selon places disponibles
De 18H30 à 19H30

Reprise des cours le Lundi 25 septembre 2017.

COTISATIONS

Trimestrielles annuelles

Enfants :

- Classe d'instrument ou de chant (formation musicale comprise) :	63 €	189 €
---	------	-------

Adultes (à partir de 18 ans) :

- Classe d'instrument ou de chant (uniquement) :	78 €	234 €
--	------	-------

Les cotisations sont dues à l'avance et non à terme échu.

ECOLE MUNICIPALE DE DANSE CLASSIQUE ET JAZZ

Salle de danse complexe gymnase

L'Ecole Municipale de Danse propose des cours de danse pour tous niveaux.

NIVEAUX PROPOSÉS :

L'Eveil (4 ans et 5 ans) :

deux cours sont proposés : Eveil 1 (4 ans, moyenne section de maternelle) et Eveil 2 (5 ans, grande section de maternelle). L'Eveil consiste à stimuler les sens, la sensibilité musicale. L'enfant découvrira un certain dynamisme, une intention dans ses gestes et apprendra à évoluer dans l'espace.

L'Initiation (6-8 ans) :

l'élève commence à maîtriser les mouvements, à les assembler pour obtenir un enchaînement. Il est capable de visualiser et de mémoriser.

En Initiation, l'enfant peut pratiquer soit une option seule, soit les deux, à raison d'un cours par semaine dans chaque discipline sans supplément de cotisation s'il décide de faire les deux. Il est fortement conseillé de pratiquer au moins une fois par semaine l'autre technique en complément de l'option principale. Les élèves seront sous contrôle continu et recevront une fiche d'évaluation par semestre.

Cycle Observation et Élémentaire :

à partir du cycle observation, les élèves abordent la technique en profondeur sans oublier tout ce que comporte la pratique de la danse (expression, créativité, rigueur, épanouissement). Il est conseillé de pratiquer l'autre technique au moins une fois par semaine, en complément de l'option principale. D'autre part, les élèves sont sous contrôle continu et recevront une fiche d'évaluation par trimestre. Un examen est organisé tous les deux ans, en présence d'un jury extérieur.

Atelier et Création Chorégraphique :

ce cours consiste à développer la créativité et à enrichir sa propre personnalité (à partir de 12 ans).

Adultes jazz :

des cours de niveau débutant/ moyen et intermédiaire/ avancé, sont proposés.

Classique :

avancé loisir et atelier.

Jazz :

dans le cadre de la formation continue des élèves. A partir du niveau observation, une fois tous les deux mois à l'heure de cours habituelle.

Étirements - Assouplissements - Renforcements et initiation de base d'anatomie appliquée à la danse, adaptée en fonction de l'âge et du niveau.

COURS DE CLAQUETTES AMERICAINES

(NIVEAU DEBUTANT/ MOYEN)

Ce cours est ouvert à tous les élèves adultes et enfants (à partir de 9 ans) inscrits à l'école de danse. La danse à claquettes est l'art de produire des sons rythmiques et musicaux en alliant la beauté des rythmes et celle des mouvements dans l'espace. C'est une danse populaire aux Etats Unis. Joyeuse et plaisante, elle permet de contrôler et coordonner les mouvements du corps tout en développant un sens aiguisé du rythme. Places limitées à 15 personnes.

Spectacle de fin d'année :

tous les ans, l'Ecole Municipale de Danse présente son spectacle de fin d'année au Théâtre des Salins (scène Nationale de Martigues)

Une participation aux frais de confection ou de location de costume sera demandée aux élèves par les professeurs.

RENSEIGNEMENTS

Date et horaires d'inscriptions EN MAIRIE :

- Mercredi 13 septembre. 9h00/ 12h00 et 14h00/16h00
- Jeudi 14 septembre 17h00/20h00

Documents nécessaires et obligatoires le jour des inscriptions :

- Certificat médical
- Attestation d'assurance concernant la responsabilité civile de l'intéressé
- Autorisation parentale (à remplir sur place)

Nous vous informerons sur le fonctionnement de l'école de danse, les différents projets programmés pour la saison et la sélection des spectacles proposés dans la région.

Reprise des cours à partir du lundi 18 septembre 2017

COTISATIONS :

Classique ou Jazz :

- Niveau Eveil : 1 cours par semaine

Résidents : 111 € /année. 37 € /trimestre

Extérieurs : 141 € /année. 47 € /trimestre

- Niveau Initiation (1 cours classique et 1 cours de jazz) ou 1 cours dans une seule option au choix

Résidents : 111 € /année. 37 € /trimestre

Extérieurs : 141 € /année. 47 € /trimestre.

- Niveaux Observation/ Elémentaire/ Adulte, 1 option Classique ou Jazz

Résidents : 162 € /année. 54 € /trimestre

Extérieurs : 201 € /année. 67 € /trimestre.

- Niveaux Observation/ Elémentaire/ Adulte, 2 options Classique et Jazz

Résidents : 216 € /année. 72 € /trimestre

Extérieurs : 270 € /année. 90 € /trimestre.

Paiement trimestriel : les cotisations sont dues à l'avance et non à terme échu.



HORAIRES

Option classique

MERCREDI : Salle de danse (1^{er} étage)

9h30-10h30	Initiation 2
10h30-11h30	Initiation 1
11h30-12h15	Éveil (5 ans)
13h00-14h	Observation 2
14h00-15h15	Élémentaire 2 pointes
15h15-16h15	Observation 3
16h30-17h45	Observation 4 / élémentaire 1
17h45-19h15	Avancés

JEUDI : Salle de danse (1^{er} étage)

17h00-18h00	Observation 3
18h00-19h15	Élémentaire ½
19h15-20h30	Pointes avancés

VENDREDI : Salle de gym

17h00-18h00	Observation 2
18h00-19h00	Observation 4
19h00-20h15	Adulte intermédiaire



Option jazz

LUNDI : Salle de danse (1^{er} étage)

17h05-18h05	Observation 1
18h05-19h15	Elémentaire 1 et 2
19h15-20h15	Claquettes débutant/moyen
20h15-21h30	Adulte Débutant/Moyen

MARDI : Salle de danse (1^{er} étage)

16h45-17h45	Initiation 1 et 2
17h45-18h45	Observation 3
18h45-19h45	Cours technique Elémentaire 4 et Avancé
19h45-20h15	Approfondissement Avancé (Variation+ Atelier)
20h15-21h30	Adultes Intermédiaires

MERCREDI : Salle de gym

13h00-13h45	Eveil 1 : (4 ans)
13h45-14h45	Observation 3
14h45-16h00	Elémentaire 1

VENDREDI : Salle de danse (1^{er} étage)

17h00-18h00	Observation 1
18h00-19h00	Elémentaire 3
19h00-19h45	Approfondissement élémentaire 3 (variation+atelier)
19h45-21h30	Avancé (Technique et Atelier)

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE « RENE BLANC »

Modalités d'inscription

L'adhésion à la médiathèque est gratuite et réservée aux habitants de la commune. Elle est individuelle et annuelle.

Pour s'inscrire à la médiathèque, l'usager doit :

- présenter une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, carte de séjour) et livret de famille pour les mineurs ;
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture de téléphone fixe ou d'électricité...);
- remplir le formulaire de demande d'inscription.

Pour obtenir sa carte, il faut vous inscrire à la médiathèque lors de ses jours d'ouverture, l'inscription se fait sur place, le jour même si le dossier est complet.

Attention, pour une remise à jour de nos fichiers, les anciens adhérents sont également concernés et devront fournir l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription.

Modalités de prêt

Pour l'emprunt de documents, un abonnement annuel est nécessaire.

Puissent être empruntés pour une durée de 5 semaines :

- 5 documents imprimés,
- 2 CD,
- 2 DVD.

Tous les documents peuvent être prolongés une fois, s'ils sont libres de toute réservation et hors nouveauté.

Le document que vous souhaitez est déjà emprunté ?

Pas de problème, vous avez la possibilité de le réserver à la médiathèque ou sur internet via votre compte lecteur. A son retour nous vous informerons et nous vous le mettrons de côté pendant 15 jours.

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h30 - 19h

Mercredi : 9h30 - 12h et 14h30 - 18h

Vendredi : 14h30 - 18h

Samedi : 9h30 - 12h

Renseignements et inscriptions

Médiathèque René Blanc
36 rue Jacques Duclos - 13740 Le Rove
09 67 54 74 81

Courriel : mediatheque@le-rove.fr



Médiathèque municipale René Blanc

TENNIS MUNICIPAUX

complexe Sportif « Blaise Gouiran » : 2 courts + mur

Sports

Tennis adultes / 2 options :

- Abonnement annuel
- Cours collectif

Tennis enfants / 2 options :

- Abonnement annuel
- Ecole de tennis enfants

TENNIS ADULTES

- Cours Collectifs adultes :

30 séances d'1 heure (10 par trimestre)

Hors vacances scolaires en collectif de 4 élèves minimum, 6 maximum (les cours adultes ne pourront être organisés qu'avec un minimum de 4 adultes inscrits.)

TENNIS ENFANTS

Initiation et perfectionnement par groupe de niveau de 4 à 8 élèves.

Mardi : 17h à 19h

Jeudi : 17h à 18h

COTISATIONS

Service des sports Mairie du Rove - Gymnase Municipal

Options de cotisations :

- abonné à l'année : acquitte une cotisation pour 1 an allant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année qui suit.

- moins de 18 ans : tarif enfant

- + de 18 ans : tarif adulte

La cotisation donne accès aux courts et au boîtier d'éclairage. Les clefs achetées par l'abonné sont strictement personnelles, ne peuvent être prêtées ou cédées.

La perte ou le vol d'une clef doit immédiatement être signalé en mairie, son éventuel remplacement est à la charge de son propriétaire.

Si l'abonnement n'est pas renouvelé à période échue, ces clés ne doivent plus être utilisées par les propriétaires ou des tiers.

Abonnement :

- A l'année du 1/09/17 au 31/08/18

Horaires :

Jeudi de 18h à 19h : ados + femmes + 18 ans

Jeudi de 19h à 20h : hommes



D'autres créneaux pourront être ouverts en fonction de la demande.

Stages de tennis :

Des stages pourront être organisés pendant les vacances scolaires.

Des cours collectifs par niveau sont donnés exclusivement par des moniteurs diplômés d'état recrutés par la municipalité.

Le mur d'entraînement pourra être utilisé pour échauffement dans l'heure qui précède la réservation des courts, les joueurs géreront ensemble cet espace.

En cas de revendication d'un court par plusieurs personnes abonnées, ceux qui viennent de jouer 1 heure au moins en tant que simple occupant doivent céder la place aux autres.

Seuls les professeurs et éducateurs, recrutés par la municipalité, seront autorisés à donner des leçons de tennis (leurs noms, diplômes et tarifs, horaires, seront communiqués aux adhérents).

L'école municipale de tennis peut utiliser prioritairement l'installation, les créneaux horaires réservés à cet effet sont affichés au panneau de réservations des courts.

Utilisation des courts :

L'équipement est utilisable tous les jours de 8h à 22h. Les courts de tennis sont strictement réservés à ce sport. Toute personne prise sur le fait d'employer les courts pour tout autre usage, sera tenue pour responsable des dégâts occasionnés et sera immédiatement radiée.

Il est formellement interdit d'amener sur les courts des bouteilles en verre ou des objets risquant d'occasionner des blessures. En quittant le court, l'abonné devra fermer la porte d'accès à clef.

Tenue :

Tenue décente. Chaussures de tennis obligatoires sans lesquelles il est formellement interdit de pénétrer sur les courts.

RÉSERVATIONS

Elles se font sur les courts sur le semainier affiché à cet effet.

Le réservataire doit obligatoirement citer ou inscrire son partenaire de jeu et n'est autorisé à réserver qu'une heure.

(L'heure achevée ils peuvent poursuivre le jeu si aucun « ayant droit » ne revendique à son tour le droit d'occuper le court).

Occupation des courts :

Les occupants doivent afficher leur carte d'abonné, éventuellement le titre de location horaire ou la carte d'invitation.

Un joueur ayant oublié d'afficher le justificatif ci-dessus alors qu'il occupe le court, pourra être exclu par un nouvel arrivant abonné.

COTISATIONS

FORMULE	TARIF 2017-2018	
	- de 18 ans	18 ans et +
Abonnement 12 mois du 01.09 au 31.08	85€	115€
Cours		125€
Cours + abonnement		200€
Ecole tennis enfants	115€	

Pour les abonnés à l'année elles sont renouvelables entre le 1er et le 15 septembre de chaque année sportive. Elles sont fixées par le Conseil Municipal.

Centre Municipal d'Animation Sportive et de Loisirs

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

POUR LES 4/13 ANS

« Petites » vacances scolaires FEVRIER / PAQUES / TOUSSAINT

L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) fonctionne durant les vacances scolaires (sauf Noël)

Il accueille les enfants de 4 à 13 ans et propose un large choix d'activités sur place ainsi que des sorties (aires de jeux couvertes, accrobranches, bowling, lasergame).

Pour les petites vacances (Février, Pâques, Toussaint) le centre se déroule au gymnase municipal « Blaise Gouiran ». Il accueille les enfants du lundi au vendredi de 8h15 à 17h.

Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge : groupe de 8 pour les 4/6 ans et groupe de 10 à 12 pour les plus de 6 ans. L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents.

Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie.

Plus d'infos en mairie au 04 91 46 80 00.

Inscriptions centre aéré d'octobre du 02/10 au 06/10 2017.

POUR LES 4/16 ANS

« Grandes » vacances scolaires JUILLET ET AOUT

L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) ouvre ses portes pour les enfants et adolescents de 4 à 16 ans en juillet et août.

Les inscriptions se font en mairie au mois de juin. Attention places limitées pour les 13-16 ans.

Il accueille les 4-13 ans à l'école primaire de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi.

Il accueille les 13 -16 ans au gymnase Blaise Gouiran de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi. L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents.

Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal. La municipalité propose de nombreuses activités et sorties : kayak, bouée tractée, accrobranches, goolify, laser game, poney, voile, bowling, sortie mer... selon les âges

JOURNÉE GRATUITE EN FAMILLE AU CENTRE UCPA

Pour la 11^{ème} année consécutive, la municipalité du Rove et le Centre Ucpa de Niolon organisent à l'attention des familles du Rove une journée de découverte d'activités de plein air : plongée, kayak, paddle, randonnée palmée, voilier, mur d'escalade, kart à pédales et tir à l'arc (liste non contractuelle)

Cette journée est gratuite et s'adresse aux habitants de la commune du Rove.

Inscription obligatoire en mairie (début juin). Attention, places limitées. Cette journée est prévue en général le dernier dimanche de juin au centre UCPA de Niolon de 8h30 à 17h00. Les participants devront apporter leur déjeuner (pique-nique sous les pins).

Plus d'infos mairie 04 91 46 80 00.

En cas de mauvaises conditions climatiques, les organisateurs se réservent le droit d'annuler en dernière minute des activités ou la journée.

FORMATION BAFA

(s'adresser au Directeur du Service des Sports)

Les services municipaux accompagnent les habitants du Rove dans leurs démarches d'inscriptions à la formation BAFA.

Cette année la commune a décidé en partenariat avec la FSGT, de proposer aux jeunes du Rove, une formation gratuite du BAFA (sous certaines conditions).

S'adresser au directeur du service des sports :

06 77 04 67 86

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (BAFA) est

un diplôme permettant d'exercer, dans ces centres d'accueils, des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, ceci à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

Conditions d'accès :

Le candidat doit avoir 17 ans révolus, sans possibilité de dérogation.

Les étapes de la formation :

Session de formation générale (8 jours)

Stage pratique (14 jours)

Session d'approfondissement ou de qualification (6 ou 8 jours)

La session de qualification a pour but d'obtenir des prérogatives d'exercice dans un domaine spécialisé (ex : voile, canoë-kayak, loisirs motorisés).

Délai de formation :

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois, sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

Lycéens et étudiants boursiers, jeunes dont les parents ne sont pas imposables, demandeurs d'emploi non indemnisés ainsi que d'autres publics éligibles peuvent obtenir l'aide financière de la DDJSS, CAF...

Pour tous renseignements complémentaires, constitution de dossier, inscriptions aux sessions et stages, s'adresser au directeur du service des sports les mardi et jeudi de 15h30 à 19h30 au gymnase municipal. 06 77 04 67 86

Formation aux métiers du sport :

Le service Municipal de Loisir-Jeunesse permet aussi d'effectuer des stages pratiques entrant dans le cursus de formation aux métiers du sport.

EXTRAIT REGLEMENT INTERIEUR DU GYMNASSE

- Le concierge, le gardien du gymnase, le directeur du service des sports, ont pour mission de faire respecter les éléments du règlement intérieur déposés en mairie et affichés sur les panneaux municipaux prévus à cet effet.
- La municipalité ne peut être tenue responsable d'éventuels accidents, vols, ou détérioration d'objets personnels risquant de survenir sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- Tout utilisateur de l'équipement tennis reconnaît avoir pris connaissance et approuvé les éléments décrits dans le présent bulletin.

La période d'activité s'étend en général de début septembre à fin juin sauf pour l'abonnement tennis qui couvre une année pleine du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Les adhérents du Centre Municipal doivent satisfaire aux modalités d'inscriptions décrites en annexe et fournir les pièces obligatoires demandées avant d'être autorisés à accéder à la pratique de leur choix.

Cotisations : les paiements s'effectuent en mairie auprès du régisseur de recette et établis à l'ordre du Trésor Public.

Le paiement des cotisations est dû à l'année, à l'inscription et non à terme échu. Toute saison commencée est due en totalité y compris dans le cas de paiement trimestriel. Le participant qui arrête l'activité pour une cause fortuite en cours d'année ne pourra prétendre à aucun remboursement. En fonction des places disponibles de nouveaux pratiquants pourront être inscrits en cours de saison, leur cotisation est alors calculée au nombre de dixièmes de mois d'activité restant.

L'abonnement tennis donne accès aux courts en respectant le règlement spécifique tennis ci-dessus décrit.

L'accès aux activités municipales est réservé aux habitants de la Commune du Rove.

Les adhérents fréquentant les activités loisirs-Jeunesse doivent avoir un comportement correct et respecter les animateurs et éducateurs qui les encadrent. L'indiscipline, la violence, l'incorrection pourront entraîner la suspension temporaire ou définitive de l'activité sans remboursement.

Dispositions générales

Afin de garantir la sécurité, l'hygiène, le respect des équipements municipaux, l'accès aux installations est strictement réservé sous la responsabilité des professeurs aux adhérents régulièrement inscrits.

- Les professeurs ne pourront accepter dans les locaux, vestiaires ou salles d'exercices la présence d'enfants des pratiquants.
- Ils exigeront le port de chaussures propres à l'activité pratiquée.
- Les parents ou accompagnateurs ne devront accéder aux salles pendant l'activité des enfants sauf évènements exceptionnels tels que portes ouvertes, remise de grade ou de ceintures.
- La nourriture et les boissons ne seront pas consommées dans ces salles.

THEATRE AU ROVE

Siège social : Mairie

Présidente : Monique GALLI

Professeur Béatrice PISCIOTTA

Tél : 06 10 54 08 17

Créée voilà maintenant 6 ans avec l'appui de la Mairie du Rove, notre association regroupe des adultes de tout âge qui se réunissent tous les samedis matin.

Notre but, réaliser un spectacle chaque année à la salle des fêtes, où le public pourra apprécier le travail de nos acteurs amateurs.

En 2017 nous avons joué le vendredi soir des journées de la culture une pièce d'après les textes de Dario FO et Franca RANE.

ASSOCIATION ROVENAINE D'ASTRONOMIE

Président : Patrice HESS

A.R.A. Les Hauts du Rove, rue du stade, 13740 Le Rove

Tel : 04 91 46 95 02

Depuis 2004, l'Association Rovenaine d'Astronomie, avec l'aide de la commune, observe le ciel rovenain, encore un peu épargné par la pollution lumineuse ce qui n'est hélas plus le cas pour un grand nombre de communes voisines qui privilégient exagérément l'éclairage rural intensif.

Les adhérents de l'ARA, toujours curieux d'observer les nombreux objets de la voute céleste de notre hémisphère, se rencontrent chaque vendredi à partir de 21h dans leur salle de réunion sur la plateforme d'observation.

Si notre passion est aussi la vôtre, nous vous invitons à rejoindre notre équipe pour découvrir et manipuler le matériel mis à la disposition des adhérents. Vous pourrez alors vous mettre aux commandes des

montures des télescopes automatisés et informatisés et apprécier leurs performances. Vous allez également découvrir le plaisir d'utiliser le matériel photos et faire les traitements d'images de galaxies, nébuleuses, d'amas et planètes que vous aurez capturé avec des caméras spécifiques.

Des informations sur les dates et conditions seront disponibles sur notre site : www.rove-astronomie.fr

Pour nous joindre : rove.astronomie@orange.fr



LA CABRO D'OR

La Cabro d'Or est une association spécifiquement rovenaine, à la fois culturelle et historique, créée en 2004 et qui a pour objectif est de regrouper dans la convivialité les amis, les défenseurs et les promoteurs de la chèvre du Rove, de l'environnement et de la culture pastorale de ce village. Depuis treize ans, elle a organisé une soixantaine de manifestations gratuites (parfois exclusivement réservées à ses membres), pris des initiatives et mené des actions afin de faire mieux connaître cette race de caprins, son environnement, son terroir et son histoire. Elle a participé aux combats de défense de l'authenticité de la race et de ses produits, en particulier la brousse du Rove (AOC, IGP, boucles...). Outre la chèvre, le pastoralisme, le terroir rovenain, la convivialité, la promotion de la culture dans tous les domaines (littéraires, artistiques, musicaux, historiques...) constituent les dénominateurs communs de ces activités.

La Cabro d'Or a attiré un grand nombre de personnalités très diverses (bergers, cinéastes, musiciens, journalistes, conteurs, écrivains, historiens, artistes,...) venus rencontrer les Rovenais et débattre avec eux. Les repas des bergers, organisés en colline à la fin avril (réservés aux membres) ont attiré les plus grands chefs de la région, mais aussi l'an dernier un célèbre cuisinier breton, auteur de best-sellers sur la cuisine, Gérard BOSCHER. Ainsi Jean-Marc BANZO en 2005 (Le Clos de la Violette, à Aix), Dominique FRERARD en 2006 (Les Trois Forts,

au Sofitel Vieux-Port), Gérald PASSEDAT en 2007 (le Petit Nice), Lionel LEVY en 2008 (Une table au sud), Guillaume SOURIEU en 2009 (L'Epuisette), Christian ERNST en 2010 (Le Moment), Christian BUFFA en 2011 (Le Miramar), Michel BEJEANNIN en 2012 (Restaurant du CAM), Emmanuel PERRODIN en 2013 (Le Relais 50), Jean-André CHARIAL en 2014 (L'Oustau de Baumanière), Gérard BOSCHER en 2015, Gérald GUILLY en 2016 (Le Rabelais, à Saint-Chamas) et Fabien MORREALE (La garage, à Martigues) sont venus préparer les brousses du Rove à leur façon et partager une journée avec nos membres, à deux pas du troupeau d'André GOUIRAN.

Les journées de la chèvre du Rove 2017 constitueront une grande fête populaire et se dérouleront les 20, 21 et 22 octobre et proposeront de multiples animations dans le village et en colline. Auparavant, nous recevrons le 6 octobre à 18 heures (salle des fêtes) Robert Rock ROSSI, le chanteur emblématique de Quartiers Nord pour son ouvrage sur l'histoire du rock à Marseille.

Précisons enfin que si Le Rove possède un passé éminemment pastoral et culturellement riche, la Cabro d'Or n'est pas tournée vers le passé, le folklore et la nostalgie du fifre et du tambourin, sans doute parce que la connaissance de nos racines et la force de notre culture restent les meilleurs gages de sérénité et de réussite pour les jours à venir.

LE CHANT DES COLLINES

Cette association loi 1901, dont le président est Alain VERNERET, vous accueillera les lundis à la salle de conférence au-dessus du Gymnase à partir de 19 h 30. Vous aimez chanter, vous avez des notions musicales, venez rejoindre les choristes qui, déjà, chantent dans d'autres formations.

Notre ambition : la création d'une chorale Rovenaine, au répertoire allant du classique à la variété, sous la direction d'un chef de chœur professionnel Sylvie LIESTHIEVENT. Dès maintenant, contactez-nous au 06 36 98 11 78 ou 06 24 54 30 71.

LE CLUB PHOTO DU ROVE

Le Club Photo du Rove (Association 1901, JO du 25 Juin 2016) a pour but de promouvoir et enrichir les activités photographiques locales, de permettre aux photographes de se rencontrer en vue d'échanges artistiques et techniques, de perfectionner leur pratique photographique, de faire découvrir les techniques photographiques aux nouveaux photographes, de participer aux manifestations culturelles de la commune.

Que vous soyez photographe accompli ou débutant absolu, joignez-vous à nous. Chacun, par ses questions, ses réponses ou ses avis, pourra apporter sa contribution

à notre activité. Pour notre part, nous souhaitons que ces échanges soient orientés vers une pratique gratifiante de la photographie, basée sur l'intention esthétique et reposant sur une technique que nous maîtriserons progressivement au rythme de chacun.

Une réunion d'information se tiendra le Mardi 5 Septembre de 20h à 22h. Lors de cette première réunion, nous établirons notre calendrier pour notre exercice 2017/2018, dont le montant de la cotisation est proposé à 10€.

ASSOCIATION ROVE OMNISPORTS

Tel : 04 91 09 99 45 / 06 77 04 67 86
Président : Joseph LA ROCCA

KARATE

Salle d'Arts Martiaux Gymnase Municipal

Professeur : Jacky HOELLERER - (DEJEP)
Assistant : Anthony BATTAGLIA - (BEESAPT)
Assistant : Marc Alexis ROURET - (DEJEP)

LE KARATE DO : la technique pour ceux qui l'affectionnent et la compétition pour les autres.

LE KARATE ENFANTS : pour canaliser et pour l'épanouissement des jeunes.

LE KARATE DETENTE : vu sous la forme gymnique entretien du corps et de l'esprit qui entraîne détente, relaxation, bien-être, méditation.

LE KARATE VETERAN : s'adressant à une population d'adeptes de 40 ans et plus, désireux de s'entraîner en fonction de leurs moyens physiques.

LE KARATE SELF DEFENSE : qui met l'accent sur le côté pratique de notre discipline appliquée aux dangers du quotidien.

LE KARATE TRAINING : s'adresse aux pratiquants souhaitant apprendre à se défendre rapidement sans contraintes du Karatégi (Kimono), en situation avec partenaire.

5-6 ans	lundi et vendredi	17h à 18h
8-12 ans	Lundi et vendredi mercredi	18h à 19h 18h30 à 19h30
8-16 ans	Mercredi (competition)	17h30 à 19h
Ados - adultes	Lundi et vendredi	19h à 20h30
Ados - adultes	Mercredi : Karaté training	19h30 à 21h

Cotisation annuelle :

- Enfants 5/6 ans : 130€
- Enfants 7/17 ans : 165€ licence FFK incluse
- Karaté Adultes + training : 205€ licence FFK incluse
- Karaté training uniquement le mercredi : 140€ licence FFK incluse.
- Karaté compétition le mercredi : 100€

Porte ouverte : samedi 2 septembre de 17h à 19h30

Renseignements et inscriptions au gymnase municipal « Blaise GOUIRAN » à partir du lundi 21 août 2017 de 17h00 à 19h30.

LOUIS BERARD

Présidente : Marie France ZAMBELLI
Trésorier : Louis CHESI

5, rue du 23 août 1944 - Salle Louis Bérard - 13740 LE ROVE - Tél. : 04 91 46 96 96

YOGA

Les cours se déroulent chaque jeudi de 18h30 à 19h45 salle Louis Bérard

Contact : Maguy : 06 64 74 26 28

QI CONG

Maîtrise du souffle et art du geste conscient.

Le QI CONG est une pratique pour tous sans condition d'âge, ni de souplesse, il s'agit de réaliser des postures et des enchaînements, sans forcer en associant la pensée et le souffle.

Cours tous les lundis de 19h à 20h Salle Louis Bérard.

Contact : Isabelle 06 25 57 83 82

SCRABBLE

Les joueurs se retrouvent tous les lundis et vendredis après midi à partir de 14h.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Tout au long de l'année, différentes rencontres permettent de se retrouver lors de manifestations culturelles qui remportent un grand succès auprès de nos adhérents telles que :

- Conférences,
- Repas conviviaux suivi d'un loto familial
- Concerts dans l'église St Anne
- Participation avec la Mairie au concert en faveur de l'association RETINA

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Salle de gym et salle de danse.

Par de multiples contenus, les éducateurs sportifs qui sont à votre écoute, s'emploieront à satisfaire vos besoins de pratique sur les créneaux ci-contre:

Les inscriptions se feront au gymnase « Blaise Gouiran » les lundis et mercredis à partir du 21 août 2017 de 17h30 à 19h30.

Cotisation : 180 €

Pièces à fournir :

- Certificat médical de moins de 3 mois (pour les nouveaux)

- Autorisation parentale pour les mineurs

- Photo d'identité (pour la carte du club)

- Attestation d'assurance responsabilité civile

Reprise des cours le 11 septembre 2017

JOURS	HEURES
LUNDI	9H à 9H45 gym
	9H45 à 10H30 pilates
	18H à 19H gym d'entretien
MARDI	18H à 19H abdos fessiers
	19H à 20H body combat
MERCREDI	9H à 9H45 cardio training
	9H45 à 10H30 pilates
JEUDI	18H30 à 19H15 cardio training
	19H10 à 20H pilates
VENDREDI	9H à 9H45 gym douce
	9H45 à 10H30 stretching/relaxation
SAMEDI	9H à 10H gym d'entretien

LE ROVE JUDO

Facebook : le rove judo

Professeur : Olivier ARNAUD brevet d'état 1^{er} degré ceinture noire 2^{ème} Dan

La section Judo vous invite à venir découvrir sa discipline le samedi 9 septembre de 18h à 19h au gymnase municipal.

Une discipline fortement éducative : sa pratique sincère et régulière, prolongée dans le temps, guidée par les principes essentiels du Judo et le respect de ses fondements, favorise l'accès à l'autonomie, à la maîtrise de soi, au respect d'autrui, à un bon équilibre physique et psychique. Les débutants côtoient le haut niveau.

Participation aux compétitions FSGT FFJDA. Partenaire et affiliée à OM JUDO et d'autres clubs.

Horaires : Mardi et Jeudi de 17h15 à 21h15. Samedi de 9h30 à 11h.

Le FIT JUDO créé la saison dernière reprend ses cours le Mardi et Jeudi de 19h15 à 20h30.

Cotisations annuelles

Enfants de moins de 15 ans 160€ licence FFJDA comprise
Ados/adultes 180€ licence FFJDA comprise

FIT JUDO 140€ FFJDA comprise

Licence FSGT facultative :

Enfants 2002 et après : 18.55€

Jeunes 1998 à 2001 : 27.30€

Adultes 1997 et avant : 33.00€

ASSOCIATION GYMNIQUE «BODY FORM»

Professeur Béatrice CIBELLA diplômée d'état

Contact : 06 09 88 52 38

Elle vous propose des cours de gymnastique tonique, traditionnelle, contrôlée (pour les personnes ayant des problèmes de dos ou autres).

Cette pratique permet de conserver et d'améliorer la mobilité des articulations, le renforcement musculaire et la souplesse.

Les cours sont ouverts à tout public, il n'y a pas de limite d'âge.

Inscription :

1 certificat médical de non contre indication,

1 attestation d'assurance de responsabilité civile

Horaires

Lundi	9h à 10h	gym tonic
	10h à 11h	gym contrôlée
Mardi	9h à 10h	stretching - relaxation
Jeudi	9h à 10h	gym contrôlée
	10h à 11h	gym traditionnelle

Salle de gymnastique (gymnase municipal)

Cotisation annuelle : 165€ (dont 5€ d'assurance compris)
Possibilité de payer au cours ou carnet de 10 tickets 40€. Première semaine gratuite.

Le contenu des cours peut varier en fonction de la demande et de l'aptitude des adhérents (stretching, pilates, gym, step, lia...)

Début des cours le lundi 4 septembre 2017.

OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL

Président : Christian ROUZAULT 06 88 82 80 13

Vice Président : Alphonse CASABURI 06 22 72 58 52

Responsable Sportif : Christophe ROUZAULT
06 16 27 39 37

Responsable Marketing & Sponsoring : Anthony SICHI 06 47 33 37 76

Stade Municipal du Rove, rue Adrien Isnardon

Siège : 04 91 09 92 25

Saison 2017/2018

Toutes nos équipes évoluent sur pelouse synthétique du stade Municipal et du terrain annexe de foot à 8. Les filles aussi sont concernées par le football, elles peuvent participer en mixité jusqu'en U15.

Ecole de Foot (Né en 2013) : Responsable Alphonse CASABURI
Mercredi de 14H à 15H45 (Reprise le 20/09)

U7/U6 (Né en 2012 / 2011) : Resp. Lucien CORRIAS
Mercredi de 14H à 16H (Reprise le 13/09)

U8 (Né en 2010) : Resp. FSGT Nicolas LOPEZ
Resp. FFF Matthieu REY
Mercredi de 14H à 16H (Reprise le 06/09)

U9 (Né en 2009) :
Resp. FSGT Matthieu REY / Resp. FFF Christophe ROUZAULT
Mercredi de 14H à 16H (Reprise le 06/09)

U11 (Né en 2008 / 2007) : Resp. Anthony SICHI et Christophe ROUZAULT
Lundi de 18H à 19H30 / Mercredi de 16H à 18H (Reprise le 06/09)

U13 (Né en 2006 / 2005) : Resp. Fayçal MANSOUR et Youssouf HOUZAM
Mardi et Jeudi de 18H à 19H30 (Reprise le 05/09)

U15 (Né en 2004 / 2003) : Resp. Matthieu REY
Mercredi et Vendredi de 18H à 19H30 (Reprise le 23/08)

U17 (Né en 2002 / 2001) : Resp. Philippe MOUYON
Mercredi/Vendredi de 19H30 à 21H (Reprise le 23/08)

U19 (Né en 2000 / 1999) : Resp. Martial QUOY
Lundi de 19H30 à 21H et Mercredi de 19H30 à 21H (Reprise le 21/08)

Ecole des gardiens de but : Resp. Max SIANI
Lundi et mardi 18H à 20H (Reprise le 18/09)

Cotisation annuelle :

De U6 à séniors : 200 € - Ecole de foot : 150 €
Paquetage sportif : Short, 2 paires de chaussettes, sac, survêtement et maillot d'entraînement.

Places limitées / Renseignements Christophe ROUZAULT 06 16 27 39 37.

L'Olympique Rovenain, vient de fêter en 2017 son 40^{ème} anniversaire. Avec plus de 500 licenciés il est un des clubs phares de notre Région et l'association la plus importante de la commune.

Le 1^{er} Juillet dernier, à l'occasion de cet anniversaire, une grande journée festive a été organisée par le club sur le stade Municipal du Rove. Tout au long de la journée se sont succédés matchs entre anciens joueurs, matchs entre parents, jeux d'enfants et matchs de Gala. La fin de soirée s'est terminée dans une ambiance « Bodega » sur des airs Gipsy du groupe « NOMADA ».

Le club a réussi à réunir des joueurs des premières années de création du club en 1977, dont certains ne s'étaient pas revus depuis au moins 15 ans. Le midi, plus de 120 personnes se sont retrouvées à table autour d'une paella géante, dans une super ambiance, avec beaucoup d'amitié et de convivialité.

De nombreuses personnalités étaient présentes, Monsieur Le Maire Georges ROSSO, Président d'Honneur de l'Olympique Rovenain, ainsi que de nombreux élus municipaux et partenaires et sponsors.

C'est avec beaucoup de plaisir, également, qu'on a pu revoir jouer de jeunes joueurs (U17/U18) formés au club, qui évoluent maintenant au plus haut niveau Régional et National. Certains viennent de signer des contrats professionnels de stagiaires et aspirants comme Teddy BOULHENDI (OGC Nice), Yanis HAMACHE (OGC Nice), Malik OUSFANE (OM), Yanis HADJEM (OM), Morgan CESCO (Montpellier H.S.C) et Alexandre MOUAHA- MOUAHA (AC Ajaccio).

Ces festivités du 40^{ème} anniversaire se sont terminées le samedi 26 Août sur l'Esplanade de la salle des Fêtes E.Lanteri, pour un grand Diner/Spectacle plein air avec Sébastien CHATO.

Grâce au soutien de la Municipalité du Rove et de son Maire Georges ROSSO, le club a su développer, depuis sa création, une pratique de qualité unissant esprit familial et éducatif, ainsi que performances sportives.

L'équipe première seniors R2 (ex DHR), qui évolue depuis dix ans au niveau Régional, aura comme objectif cette saison d'essayer de retrouver le niveau R1 (ex DH), qu'elle avait connu lors de l'exercice 2013/2014. Pour cela le club a décidé de confier l'encadrement de l'équipe 1ere à Adel CHEDLI, ancien international Tunisien, secondé par Nicolas BANULS l'ancien coach U19.

Avec l'apport de ces derniers, pas moins de 6 U19 du club ont été intégrés au groupe seniors, complété par des joueurs expérimentés nouveaux ou anciens, composant un ensemble très homogène.

Les recrues 2017/2018 sont : Adel CHEDLI (Coach Pays d'Aix), David LEDY (FC Martigues), Sofian EL KHEURTI (FC Martigues), Yoan CRESPIN (Pernes), Anthony CONSTANT (Libre), Théo EL YAZIDI (Pays d'Aix), Emmanuel LO IACONO et Jeremy HENRY (Marignane/Gignac) et Yohan GHALI (Amicale St Just).

N'hésitez pas à venir les encourager dès le dimanche 17 Septembre avec la réception de l'ES St Zacharie !!!

Séniors (R2) 2017/2018 :

Calendrier championnat (Phase aller):

17/09 O.Rovenain / ES St Zaccharie

03/12 O.Rovenain / UA La Valette

01/10 AS Cagnes le Cros / O.Rovenain

10/12 FC Rousset / O.Rovenain

15/10 O.Rovenain / US Veynes

17/12 O.Rovenain / Val Durance

29/10 O.Rovenain / Maillane

14/01 Gap Foot / O.Rovenain

05/11 GS Consolat 2 / O.Rovenain

21/01 O.Rovenain / SP Courthezon

19/11 O.Rovenain / AC Port de Bouc

28/01 FC Gardanne Biver / O.Rovenain

26/11 SC Draguignan / O.Rovenain



CYCLO CLUB ROVENAIN

Le cyclo club Rovenain accueille pour une pratique du VTT conviviale, ludique, dans le respect de l'environnement, les 18 ans et plus.

Cette association est affiliée à la FFCT (Fédération Française de Cyclo Tourisme) pour une pratique du vélo hors compétition.

Elle propose :

- une sortie chaque dimanche matin (sur Le Rove, ou à des randonnées du calendrier FFCT, ou à la découverte d'autres massifs)
- 1 à 2 sorties en semaine (de 18h30 à 21h30)
- des randos nocturnes
- la participation à des grands rendez-vous de VTT (Roc d'Azur, Lachens à la mer, ...)
- 2 week-end sportifs par an



- des sorties familiales, le gâteau des rois, pique-niques ...
- une assemblée générale en décembre

Le club organise traditionnellement au mois de mai la randonnée VTT du Rove « Lou camin di cabro ».

Tarif adulte : 65€ pour l'année civile, incluant l'adhésion au club, la licence et l'assurance FFCT (bandana aux couleurs du club offert).

N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire 2 séances d'essai gratuitement.

Contact : Henri PLANTEVIN, Président 06 01 41 10 04
vtt.lerove@yahoo.fr
http://vttlerove.e-monsite.com

OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET

Activités au gymnase municipal

Président : René BONHOMME - Tél. : 06 62 00 92 67

SAISON 2017/2018 :

- École de basket et U9, U10 : de 7 à 10 ans le mardi de 17h à 18h15 et le jeudi de 18 h à 19 h 30
- U11,U12 : le mardi de 18 h 15 à 19 h 30 et le jeudi de 18 h à 19 h 30

- Séniors garçons : entraînements les mardi et jeudi à partir de 19H30
- Séniors filles : entraînement les lundi et vendredi à partir de 18 h 30

(reprise le mardi 5 septembre 2017).



BOULE DANSANTE

Rue Jacques Duclos 13740 Le Rove

Président : Michel CROCE

Pour la saison 2017/2018 La Boule Dansante organise :

- Le challenge Croce en février
- Le national Delcampo-Lai en mars
- Le challenge du président en octobre
- Le challenge Jean-Paul Gouiran (date à déterminer)

Et de nombreux concours locaux toute la saison grâce au boulodrome municipal couvert.

Pour entretenir l'amitié entre les membres du club : sorties familiales, soirées entre amis, repas de fin d'année et lotsos.

BOULE DU ROVE

20 rue Jacques Duclos 13740 Le Rove

Président : Patrick TRENCA

Le club a organisé en 2017 le tournoi des championnats des clubs.

La Boule du Rove a assuré avec brio cette journée et les participants ont été enchantés de l'organisation



Pour la saison 2017/2018 la Boule du Rove organise :
En avril : concours GIARETTI (JP. 2jx3b)
En mai : concours GASPARINI (JP. 2jx3b)
En juin : concours du Président (Pétanque 2jx3b)
Et challenge Tony CABALLERO (jeu provençal)

Organisation de concours à la demande des adhérents et ouverts à tous les Rovenaines et Rovenains.
En fin d'année sera organisé le loto de l'amitié.

AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL DU ROVE

Siège social : Mairie du Rove - 13740 Le Rove

Président : Edouard GASPARINI

Créée en plein accord avec la Municipalité du Rove, l'Amicale du Jeu de boules du Rove a pour principal objectif de permettre l'utilisation du boulodrome municipal et de sa buvette lors des après-midi où les membres se réunissent pour pratiquer leur sport favori.

L'association compte à ce jour 65 membres qui jouent les mardi et jeudi après-midi pour pratiquer le jeu provençal et la pétanque en fin de journée.

Dans une ambiance amicale et très conviviale, la bonne entente règne entre des joueurs qui sont adhérents aux deux clubs boulistes du Rove : la Boule dansante et la Boule du Rove.

En effet, l'Amicale n'a pas pour vocation à être affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu provençal

et ne distribue donc pas de licences.

Les membres déjeunent ensemble plusieurs fois par an pour entretenir cette bonne ambiance : repas pieds paquets et grande sardinade par exemple, mais également Gâteaux des Rois, suivis d'un concours de boules interne.

Un concours par mois sera organisé pour les membres de l'Amicale.

Pour nous rencontrer : les mardi et jeudi après-midi sur le boulodrome municipal maintenant couvert (sous la Mairie)

Cotisation annuelle : 15 €

Adhésions du 1er janvier au 31 mars.

Inscriptions et renseignements les mardi et jeudi de 14H00 à 18H00 au boulodrome.

COURIR AU ROVE

Président Yves GIOLITO 06 15 03 44 47

Vice-Présidente Josiane MONTOYA

josycruciani@bbox.fr

Notre conception de la pratique physique et sportive a permis à chacun et chacune de rentrer dans l'activité, d'y rester et d'y progresser. Le plaisir de la rencontre sportive dont le cœur est l'être humain. Pour cela nous tenons à remercier la municipalité qui contribue à répondre aux besoins de la population et assure sa mission de service public, comme nous en tant que bénévoles.

Chaque mardi et jeudi de 18h30 à 19h30, les samedi et dimanche de 8h30 à 11h00.

Cotisation annuelle :

50€ licence-assurance FSGT comprise (1 certificat médical + 2 photos)

Inscription tous les mardi et jeudi à 18h au gymnase municipal.



ODYSSEE NATURE : Randonnée

Christophe GUZZI - accompagnateur en montagne
Rando et trek accompagnés en montagne.

Passionnés de nature, amoureux des grands espaces, amateurs de montagne ou simplement en quête de dépassement : vous trouverez forcément à travers nos différentes odyssées, l'approche en montagne qui vous convient le mieux :

Odyssée EVASION : balades très faciles en montagne en WE pour les familles, les personnes débutant la randonnée.

Odyssée MONTAGNE : balades et randonnées en montagne le WE en détente, pour les amoureux de la nature.

Odyssée ALPINE : randonnées sportives en montagne le WE.

Odyssée AVENTURE : randonnées sportives en montagne le WE en autonomie.

Odyssée TREKKING : trek prestigieux à la semaine en montagne tous niveaux.

Nos professionnels de la randonnée et de la montagne vous accompagnent en petit groupe et vous font partager sur les sentiers des Alpes, leur passion pour la nature et la montagne.

Retrouvez toutes nos odyssées sur notre site internet : www.odysseenature.net

La réponse à votre question :

Tél. : 06 25 48 11 01 - ou 07 68 62 70 10

Mail : christophe.aem@bbox.fr

CLUB DE PLONGEE DU ROVE (CPR)

Affilié FSGT- FFESSM- FFRP

Agrément Jeunesse et Sports n° 36S du 23 04 81 - Siret 383 265 733 00014

Président : Pierre NIEDDA

Vice-Président : Christian RAYMOND

NATATION - AQUAGYM

Les adultes et les jeunes auront la possibilité de pratiquer l'aquagym, avec le Club de Plongée du Rove, à partir de 16 ans ainsi que la nage sous les conseils de Maîtres Nageurs diplômés.

Les créneaux : A ce jour, les créneaux demandés : le lundi et le vendredi de 20h15 à 21h15 sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

Le lieu : Piscine de la CASTELLANE 13016 Marseille

Sont obligatoires à l'inscription : un certificat médical et deux photos.

RESPONSABLES :

Jean-Paul SOULARD tél 06 89 06 52 33

Pierre NIEDDA tél. 06 20 37 65 21

Mail : cpr.natation@gmail.com



PLONGEE SOUS-MARINE

À partir de 8 ans révolus initiation sur la piscine la Castellane 13016 Marseille et plongées en mer.

A ce jour, les créneaux demandés : le mardi de 20h15 à 21h15 et le mercredi de 19h à 21h sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

RESPONSABLES :

Béatrice BLAISSE tél 06 12 48 79 97

Michel GENOLINI tél 06 07 16 44 61

Mail : m.genolini@orange.fr

RANDONNÉE PEDESTRE

Sorties le dimanche tous les 15 jours

RESPONSABLES :

Christian RAYMOND tél 06 82 69 39 49 et Laurent BERNARDINI tél 06 11 13 27 93

Pour renseignements et inscription :

Mail : christian.mechetti@wanadoo.fr

Première sortie : 10 septembre 2017

RDV 9h30 parking de l'Eglise au ROVE.

Nouveauté : organisation de randonnées mensuelles le samedi sous forme de balades découvertes n'excédant pas 10km et petit dénivelé avec repas tiré du sac.

Responsable Laurence BERNARDINI.

ROVE ZUMBA DANCE

4 rue Jacques Duclos - 13740 Le Rove

Présidente : Joëlle LA ROCCA tél : 06 46 79 81 89.

Trésorière : Cécile ROMAN tél : 06 12 32 79 26.

Venez vous défouler sur des airs latino, merengue, salsa, reggaeton, Zumba....

Les cours de Zumba sont donnés par Isabelle RIBEIRO professeur diplômé d'Etat et diplômé ZIN.

Gymnase municipal salle de gymnastique

Horaires des cours de ZUMBA :

• Soit le mardi de 20h à 21h30

• Soit le jeudi de 20h à 21h30

• Tarifs : 160€ l'année ou 60€ le trimestre. Ouverts à tous, à partir de 16 ans.

Inscriptions le mardi 7 septembre 2017 aux horaires des cours au gymnase.

Début des activités le jeudi 8 septembre 2016 à la salle de gymnastique au gymnase municipal.

Documents à fournir pour inscriptions : 1 photo d'identité, certificat médical de non contre indication, attestation d'assurance de responsabilité civile et règlement.

POMPON DANCE CREW DU ROVE

Siège social : 33 Bis avenue St Roch - 13740 Le Rove

Présidente : Nathalie DELUCCHI

Professeur : Laura ORIOLI

Tel : 06 15 56 02 94 / 06 52 48 20 79.

Gymnase municipal salle de gymnastique.

Nathalie et Laura (championnes du monde de pompon en 1996, de France de danse jazz en 98, vice-championnes de France de danse jazz en 2011...) ont pour ambition de faire partager leur passion, et de participer à l'animation des événements festifs de la commune.

« Pompon dance crew se diversifie : ouverture d'une session hip hop cette année ! »

Stages, représentations, concours seront proposés au cours de la saison aux adhérents.

Enfants à partir de 6 ans, ados, adultes.

Horaires :

• Lundi de 17h à 18h enfants 5-7 ans et de 19h à 21h30 adultes débutants et avancés.

• Samedi de 10 h -11h enfants 8-10 ans 11 h -13h enfants 11-13 ans ; 12h30-14h30 ados

Le créneau de 15 h à 17h est pour la préparation des représentations et concours (selon période).

Cours de Hip-hop :

Mercredi 16 h -17h niveau débutant 17 h -18 h avancé.

Cotisation annuelle : Cours pompon 190€

Cotisation : Hip-hop 130€

Formule duo Pompon / Hip hop: 210€

Pour tous nouveaux adhérents 16€ de frais administratifs.

Reprise le lundi 4 septembre 2017.

GYM « LE FLOW DU CORPS »

Présidente : Evelyne CRESCENTE
 Trésorière : Marie Pierre DURAND
 Téléphone : 06 61 43 74 67
www.facebook.com/leflowducorps
 email : flowducorps@hotmail.com

Nous dispensons des cours de bodyART, YOGA VINYASA et ASHTANGA, PILATES où nous souhaitons combiner la proximité, la bienveillance et le sérieux de nos enseignements.

BodyART™ : Ce programme international combine des éléments de danse, des mouvements thérapeutiques et du DO IN japonais. Le but : le bon fonctionnement de l'ensemble du corps en se musclant, en augmentant sa souplesse et sa mobilité....
 Fini le mal de dos et les douleurs !

YOGA VINYASA : pratique moderne du yoga basée sur la mobilité générale.

YOGA ASHTANGA : pratique traditionnelle basée sur la relation souffle/ mouvement.

Lieu des cours: gymnase municipal Salle de gymnastique

Horaires des cours :

Mardi : 10h00 à 11h00 **YOGA VINYASA DOUX**

Mercredi : 18h00 à 19h00 **bodyART**

Mercredi : 19h00 à 20h30 **YOGA ASHTANGA** pour tous

Vendredi : 9h00 à 10h00 **bodyART**

Vendredi : 10h à 11h **PILATES**

Cotisation annuelle : 185€ + 15€ d'inscription

Date de reprise des cours : mardi 12 septembre 2017

A partir de 16 ans

Dossier d'inscription : 1 photo d'identité, 1 certificat médical de non contre- indication à la pratique sportive.

GYM ACADEMIE LE ROVE

Section Gymnastique Artistique

Professeurs :

Lorraine JOCTEUR MONROZIER
 Brevet Professionnel Jeunesse et Pratique Sportive
 mention Activités Gymniques AGFF.

Isabelle ENGEL
 Animatrice Fédérale des activités gymniques de la petite enfance 2-6 ans.

La gymnastique artistique est une activité physique complète qui développe détente, force, souplesse, dynamisme, coordination et cran.

L'objectif est de réaliser des éléments artistiques et acrobatiques aux 4 agrès (sol, poutre, barres, saut) avec grâce et esthétisme.

Groupes :

- G1 : baby dès 3 ans
- G2 : éveil 5/6 ans
- G3 : poussines 6/8 ans
- G4 : benjamines 8/12 ans
- G5 : pré-ado + de 12 ans

Les tests de niveaux seront effectués pendant les inscriptions / portes ouvertes.

Lorraine :

LUNDI	16h-17h	G1/G2
	17h-18h	G3
	18h-19h	G4
MERCREDI	13h -14h	G4
	14h-15h30	G5
VENDREDI	16h-17h	G1
	17h-18h	G3
	18h-19h	G5

Isabelle :

VENDREDI	17h-18h	G1
	18h-19h	G2

Participation aux compétitions FFGym

Dossier à fournir à l'inscription :

- fiche de renseignements
- autorisation parentale (sortie enfant + droit à l'image)
- certificat médical
- 2 photos

Cotisation : 150€/an + licence FFGym

Inscriptions, portes ouvertes et reprise des cours :

Le lundi 11 septembre 2017 de 16h à 19h

Le vendredi 15 septembre 2017 de 16h à 19h

FICHE D'INSCRIPTION

Centre Municipal d'Animation Sportive et de Loisirs

Fiche d'inscription N°

Saison :

Activité(s) :

Adhérent : Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Règlement : Montant total des cotisations :

Chèque/espèces

Emetteur :

N°

Emetteur :

N°

Emetteur :

N°

Le signataire confirme l'exactitude des éléments ci-dessus

◇ **Assurance** : je suis informé(e) qu'il est indispensable d'être assuré(e) en responsabilité civile et individuel accident.

◇ **Aptitude** : je déclare avoir fourni un certificat médical attestant que je ne présente aucune contre indication à la pratique de la ou des activité(s) souscrite(s).

◇ **Règlement** : je déclare avoir pris connaissance et approuver le règlement général interne en vigueur et le règlement spécifique à l'activité pratiquée.

◇ **Remboursement** : les séances non utilisées ne seront pas remboursées.

◇ Pièces à fournir :

- La présente fiche complétée et signée.
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique choisie de moins de 3 mois.
- Une autorisation parentale pour les mineurs (à remplir au verso).
- 1 photo d'identité.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

Fait à le Rove, le

Précédée de la mention " Lu et Approuvé "

AUTORISATION PARENTALE

Inscription

Je soussigné

Ayant les pleins pouvoirs de l'autorité parentale

AUTORISE

Mon enfant

A pratiquer la ou les activités suivantes :

.....
.....

J'autorise le responsable des activités à prendre toutes mesures qu'il jugera utile en cas d'accident, y compris le transport de mon enfant dans l'établissement de soins le plus proche.

En cas d'accident prévenir :

Mr

Mme

Tél : domicile :

Travail :

Portable :

Pour les enfants de moins de 7 ans

Je prends connaissance de l'OBLIGATION qu'il m'est faite de :

Accompagner mon enfant dans le lieu de pratique de l'activité (gymnase municipal Blaise Gouiran)

Le confier à son professeur

Venir le récupérer dans le lieu de pratique de l'activité à l'issue de chaque cours

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à Le Rove, le

Le Rove
2017 - Bouches-du-Rhône



Le Rove
2017 - Bouches-du-Rhône



Le Rove

2017 - Bouches-du-Rhône



Le Rove

2017 - Bouches-du-Rhône

lerove.fr

